

N°	MOIS	ANNEE
4	JUIN	2020

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an Deux mille vingt, le 11 juin à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance ordinaire, à la salle des Fêtes Chemin aux Bœufs, vu le décret n° 2020-571 du 14 mai 2020 et retransmis en vidéo sous la présidence de **Madame Marie-Christine CHAVILLON**, Maire d'Auteuil-le-Roi.

Étaient présents : M. BERTHON, M. BLONDEAU, M. CAPELLE, Mme CLÉMENCE, M. DE LA ROCHE, Mme GIMENO, M. JAMOT, Mme JONIEC, Mme MURET, M. JONIEC, Mme PATIN, Mme SCHMIT

Était absente excusée : Mme GADRAS a donné pouvoir à Mme CHAVILLON

Était absente : Mme COURREGÉ

Nombre de membres élus	15	Quorum	8
Nombre de membres présents	13	Date de la convocation	5 juin 2020
Nombre de membres votants	14	Date de l'affichage	5 juin 2020

Objet : Vote des taux de fiscalité directe pour l'année 2020

Vu le code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la circulaire de la Direction Générale des Finances Publiques en date du 16 mars 2012

Vu la réunion finances pour présentation du DOB en date du 27 mai 2020

- Le Conseil Municipal **décide par 14 voix POUR**, de ne pas augmenter les taux fiscaux et de les fixer pour l'année 2020 comme suit :

Taxes	2019 En %	2020 En %
Taxe d'habitation	11.81	11.81
Taxe foncière sur le bâti	17.76	17.76
Taxe foncière sur le non bâti	61.60	61.60

Dit que la délibération sera adressée à Monsieur le Sous-préfet de Rambouillet et M. Le Comptable du Trésor de Montfort l'Amaury

Pour extrait certifié conforme au registre

Le Maire,
Marie-Christine CHAVILLON